

PROJET DE LOI

adopté

le 12 novembre 1992

N° 20

S É N A T

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1992-1993

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation du Protocole au Traité sur l'Antarctique,
relatif à la protection de l'environnement.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur
suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 510 (1991-1992) et 29 (1992-1993).

Article unique.

Est autorisée l'approbation du Protocole au Traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement, signé à Madrid le 4 octobre 1991 et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 12 novembre 1992.

Le Président,

Signé : RENÉ MONORY.

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 510 (1991-1992), Sénat.